

UNIVERSITE LA REUNION

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type A3A43 - Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LA REUNION, session 2025.**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LA REUNION, au titre de l'année 2025 :

Monsieur JAQUEMET Sébastien, professeur, président, Umr Entropie Université de la Réunion, Saint-Denis.

Madame BITSINDOU BIBI Hélène, ingénieure d'étude hors classe, vice-présidente, Ufr Santé Université de la Réunion, Saint-Pierre.

Monsieur RONDEAU Philippe, ingénieur de recherche, expert, Ufr Santé Université de la Réunion, Saint-Pierre.

Madame DUMOUTIER Maléna, administrateur, Ciheam, Montpellier.

Madame LAMARE Aurélie, assistante ingénieure, Direction générale Adjointe développement Economique, Saint-Denis.

Madame VANDERSTEEN Karine, attachée d'administration de l'état, Hotel de Région Réunion, Saint-Denis.

Monsieur VIGNES Vincent, ingénieur d'étude hors classe, suppléant, Detpi Université de la Réunion, Saint-Denis.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à *Saint-Denis*, le *1<sup>er</sup> Septembre 2025*

Le Président  
de l'Université de La Réunion

Pr Jean-François HOARAU

